

Questions orales

M. Hees: Quand nous étions au pouvoir, il n'existait aucun ministère de la Consommation et des Corporations.

LA HAUSSE DES PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES—LES PRIX FIXÉS PAR LES GROSSISTES ET LES FRAIS DE TRANSPORT

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une autre question supplémentaire au ministre de la Consommation et des Corporations? Est-il d'avis qu'en matière de prix des denrées alimentaires, il n'a aucune compétence sur les prix fixés par les fabricants ou les négociants en gros, ni sur le prix du transport de marchandises circulant d'une province à l'autre ou exportées du Canada?

L'hon. Herb Gray (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, le député me demande mon avis au point de vue juridique; autant que je sache, je n'ai de compétence sur les prix que celle que m'a accordée le Parlement et ce dernier ne m'a donné aucune compétence d'ordre général pour régler les prix. Ma seule autorité découle de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LES ACCUSATIONS CONTRE LES BUREAUX DE MONTRÉAL—DEMANDE D'ENQUÊTE ET D'INSTALLATION DE BUREAUX SUPPLÉMENTAIRES

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, l'urgence de ma question, qui s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, est fondée sur des accusations de corruption, d'incompétence et sur la terreur qu'on ferait régner à Montréal dans les bureaux de la Commission d'assurance-chômage, et en outre sur des accusations selon lesquelles les responsables n'aident pas les chômeurs mais se contentent de remplir des quotas et rayent de leurs listes des chômeurs ayant droit aux prestations. Compte tenu de ces accusations, le ministre ferait-il une déclaration sur le renvoi des employés de la Commission de l'assurance-chômage dans la région de Montréal; a-t-il l'intention de mener une enquête sur toute cette affaire et d'en faire un rapport à la Chambre?

Hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, mon enquête préliminaire indique que les prémisses de la déclaration du député sont tout à fait inexactes.

M. Grafftey: Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire a trait à la désorganisation à peu près complète du service des réclamations d'assurance-chômage dans la région de Montréal. Le ministre va-t-il ouvrir et rouvrir des bureaux d'assurance-chômage dans les régions rura-

[M. Gray.]

les et les petites villes en dehors de Montréal où il y en avait autrefois, afin de mettre fin à la situation cruelle et inhumaine qui existe actuellement?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député admettra sûrement qu'il s'agit ici d'une assertion ou d'une déclaration et non d'une question.

M. Grafftey: Monsieur l'Orateur...

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député devrait pouvoir poser sa question supplémentaire.

M. Grafftey: Je vous remercie, monsieur l'Orateur. Ma question supplémentaire est urgente car, en raison des longues périodes d'attente dues à l'administration actuelle, des requérants ayant droit aux prestations doivent recourir à l'assistance sociale dans la province de Québec. Comme la situation est devenue impossible, le ministre va-t-il ouvrir et rouvrir des bureaux dans les petites villes et les régions rurales? C'est une question bien simple, monsieur l'Orateur.

M. Andras: Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit à plusieurs reprises à la Chambre, je ne suis pas satisfait de l'application de la loi sur l'assurance-chômage et n'importe quel titulaire de mon ministère ne saurait l'être non plus, tant que nous n'aurons pas atteint la perfection, et je doute que cela se produise. Cela dit, je comprends parfaitement l'inquiétude des députés au sujet des retards dans les réclamations de prestations. La Commission fait de son mieux, je pense, pour améliorer le service et surmonter les difficultés qu'elle a éprouvées, comme nous le savons, l'année dernière. J'exhorte les députés à donner une chance à la Commission et à ne pas lui rendre la tâche plus difficile par des insinuations et des accusations malveillantes sans fondement.

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Vu les allégations au sujet des bureaux de la Commission d'assurance-chômage à Montréal, le ministre conviendrait-il de faire une déclaration à l'appel des motions aussitôt que possible pour clarifier la situation qui nuit à l'efficacité des services de la Commission d'assurance-chômage dont des centaines de milliers de travailleurs dépendent pour obtenir un traitement prompt et équitable?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. J'ai l'impression que la question du député est la même que celle qu'a posée le député de Brome-Missisquoi.

M. Rodriguez: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre dirait-il à la Chambre comment la Commission entend s'occuper du classement des centaines de milliers de réclamations d'assurance-chômage alors qu'elle ne parvient même pas à s'occuper de son propre personnel en chômage?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La question est irrecevable, évidemment.